

# En Passant par les Rp

Compte rendu instance de proximité à Nancy le mardi 22 janvier 2019

Par vos élus de proximité FO Laurent Monpiou et Catherine Reggianini

## Point 1. Point sur la situation de la direction du Grand Est

## Point 2. Fonctionnement de l'instance de proximité (horaires des réunions, bureaux RP)

## Point 3. Organisation des services

Poste d'adjoint à la rédaction

Poste d'assistante rédaction Nancy/Metz,

Poste de l'assistante d'émission sur « ensemble c'est mieux »

Activités des JRI

Coordination entre services (numérique, BRI, technique, organisation)

Activité de dessin de l'alternante JRI

## Point 4. EPI

## Point 5. Qualité de vie au travail

Accord QVT

Ergonomie des postes de travail (fonctions administratives

Tendinopathies liées à l'utilisation de la souris

Demande de VM

Planification des alternants journalistes

Plan d'action de la direction suite à la délégation d'enquête paritaire

Psychologue du travail

Point sur le service de l'assistante sociale

## Point 6. Aviwest

## Point 7. Point sur le Numérique

## Point 8. Point sur le service de gardiennage du site de Nancy

## Point 9. Loges de maquillage

## Point 10. Projet de renouvellement de la régie et les travaux y afférents

## Point 11. Constitution du jury des unités compétences complémentaires, contenus multimédias

## Point 12. Point sur la couverture éditoriale des gilets jaunes

## Point 13. Plan de formation

## Point 1 : Situation de la direction du Grand-Est

Le sort de la Directrice et de la DRH du Grand-est n'est toujours pas tranché, les dossiers suivent leurs cours.

Dans ce contexte l'intérim se poursuit avec Messieurs Dubois et Amet dans l'attente de la nomination d'une nouvelle direction pérenne.

---

## Point 2 : Fonctionnement de l'instance de proximité (horaires des réunions, bureaux RP)

**Bureaux :** La direction n'a pas changé d'avis et maintient son choix d'attribuer des locaux syndicaux dans le bâtiment social et non pas dans le bâtiment principal.

**Horaires :** La direction souhaite instaurer l'usage d'une réunion sur une demi-journée (de préférence l'après-midi), alors que les textes des ordonnances Macron sont très claires : seul l'accord définit ce que les "représentants de proximité", et rien dans l'accord signé ne fait référence à des limitations de durée des réunions.

Les élus déplorent cette intention, qui ne favorise pas un dialogue social serein.

2

La planification l'après-midi ne garantit pas de pouvoir traiter en profondeur certains sujets. Par ailleurs, il n'existe aucun usage limitant les durées de réunion à une demi-journée.

Une nouvelle fois, FO exige que la direction respecte les dispositions de l'article L 2313-7, et donc qu'elle revienne sur cette intention au plus vite : dès la prochaine réunion le 26 février. Si les points ne sont pas tous correctement traités le matin, la réunion doit pouvoir se poursuivre l'après-midi. Sans cela, nous serons dans l'obligation d'informer la commission de suivi pour dénoncer le non-respect de l'accord à ce sujet.

**Emploi :** les élus ont réitéré leur demande d'avoir un point sur l'emploi avec un organigramme détaillé à jour faisant figurer les postes vacants.

La direction répond à cela que « les prérogatives des élus de l'instance de proximité se limitent concernant l'emploi aux dispositions de l'accord collectif (à savoir annonce des postes publiés, avis consultatif sur les candidatures et information sur les postes pourvus à l'issue des relevés de décisions signés par la Présidente) ».

FO n'est pas d'accord : si, effectivement, un accord a reporté sur les RP les anciennes dispositions des DP, pour autant, rien n'interdit d'évoquer les sujets d'organigrammes et d'emploi en proximité. Auparavant, ces sujets étaient débattus dans des commissions emploi formation à taille humaine. La taille du réseau ne le permet plus.

---

## Point 3 : Organisation des services

- **Le poste d'adjoint à la rédaction** a été publié courant octobre. Il aura fallu attendre mi-janvier pour que le comité carrière arrête son choix. Mais aucune communication officielle avant la signature du relevé de décision par la Présidente, attendu mi-février.

### - 1 Assistante pour deux postes (BRI Nancy et Locale Metz)

Une discussion animée a eu lieu entre les élus et la direction sur ce point.

La direction met en avant le manque d'activité pour maintenir un poste à plein temps sur chacun des deux sites.

Les élus ne partagent pas ces arguments. Le constat du fonctionnement en mode dégradé tant à Nancy qu'à Metz a pourtant été détaillé lors de la précédente instance et lors d'une réunion avec les personnels de Metz. La direction quant à elle minimise l'impact des « désagréments » subis par les salariés.

La direction souhaite proposer une nouvelle « organisation expérimentale » et refaire le point début mars.

Trop c'est trop ! Vos élus FO ont adressé une lettre ouverte au Directeur du Grand-Est [« Locale de Metz : halte au mode dégradé »](#)

- Les élus s'inquiètent du remplacement de **l'assistante d'émission de Nancy affectée à « ensemble c'est mieux »** effectué par une CDD planifiée à Reims.

3

La direction explique que c'est pour plus d'efficacité pour la remplaçante, mais garantit que le poste restera bien à Nancy au retour de la titulaire.

- Concernant le Poste de **JRI Nancy**, les entretiens sont finalisés et le poste a été traité au comité du 13 février.

- De même concernant le poste de **Journaliste Rédacteur à Metz**.

- Concernant le poste de **Journaliste Rédacteur de Bar Le Duc** vacant officiellement depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2018 a été publié la semaine dernière.

Il est regrettable d'apprendre par les ressources humaines qu'il y avait possibilité de prendre des CDD dans l'attente du comblement !!!

- **Des problèmes d'effectifs de JRI insuffisants au BRI de Nancy** (malgré un poste de rédacteur transformé en JRI).

La direction a effectué une analyse des potentiels au BRI de Nancy

La rédaction compte 9 JRI bi qualifiés et 3 rédacteurs à compétence complémentaire.

Il faut noter que plusieurs n'exercent plus la compétence de JRI en raison d'une restriction médicale et que certains n'exercent pas leur compétence complémentaire.

Les élus restent inquiets sur ce point et insistent sur l'attention que doit porter la direction à une planification la plus équitable possible. Certains JRI sont épuisés.

- Suite aux **problèmes de coordination entre les services (numérique, BRI, technique, organisation)**, la direction envisage de remettre en place des réunions régulières réunissant les différents interlocuteurs.

Reste à établir le calendrier et la fréquence !

- Les élus s'interrogent sur **l'activité de dessin de l'alternante JRI à Nancy**.

Dans le cadre du préluce aux élections européennes, la direction du réseau a sollicité les régions pour des modules didactiques dédiés. C'est dans ce cadre que l'alternante contribue aux dessins « animés » en collaboration avec une monteuse et une rédactrice du BRI. 28 jours où elle sera planifiée pour illustrer 14 numéros.

Les élus s'ils reconnaissent que l'expérience est intéressante pour un plus dans le cursus de l'alternante, cependant ils constatent que dans le contexte contraint des JRI à Nancy, c'est se priver du potentiel que représente l'alternante.

---

## Point 4 : Equipement de protection individuelle

4

Dans le climat parfois tendu des manifestations de gilets jaunes, des kits de protection ont été mis à disposition des salariés : (casques, gilets avec logo France télévisions, brassards presse, sérum physiologique, lunettes et masques bouche).

En parallèle la direction du réseau a lancé un appel d'offre.

Les élus ont fait remarquer que certains des équipements ne sont pas très efficaces comme le masque et les lunettes (qui ne sont pas étanches).

*L'annonce a été faite a posteriori de la réunion que dorénavant chaque équipe qui se rendrait sur une manifestation de gilets jaunes serait accompagnée d'un agent de protection rapprochée.*

---

## Point 5 : Qualité de vie au travail

- Dans le cadre de l'accord QVT, 13 conseillers en développement qualité de vie ont été formés, dont Emeline Droxler à Strasbourg pour le Grand-Est.

- Concernant l'ergonomie des postes de travail des administratives et suite aux préconisations médicales, l'essai de nouveaux fauteuils est en cours avant de passer commande.

- Un appel d'offre est en cours pour l'achat de souris verticales (plus ergonomiques) contre les risques de tendinopathies.
  - Visites médicales à la demande de l'employeur :  
La direction confirme que tout salarié convoqué à une visite médicale à la demande de l'employeur doit au préalable être prévenu par son chef de service.
  - La direction confirme qu'une attention toute particulière sera portée à la planification des journalistes en alternance pour qu'ils soient planifiés le plus souvent possible avec leur tuteur. Il faudra également sensibiliser davantage les adjoints pour évaluer les tournages effectués par les alternants.
  - Le psychologue du travail sera en visite à Nancy le 3 avril
  - Un appel d'offre est en cours pour le renouvellement de prestation de l'assistante sociale. Nouveau contrat pour 1er mai 2019.
- 

## Point 6 : Aviwest

Afin d'améliorer le protocole d'utilisation de l'Aviwest, une réunion doit être planifiée courant février en présence d'un représentant de chaque service impliqué depuis la commande du sujet jusqu'à l'envoi des rushs.

## Point 7 : numérique (en présence du délégué au numérique du Grand Est)

Le projet éditorial doit être sur la même ligne pour le linéaire et le web, seule différence, la temporalité.

La direction souhaiterait un élargissement des vacations pour le web pour plus de réactivité.

Depuis début janvier le chef info web communique le programme numérique quotidien.

Un référent web sera identifié pour le WE

Fin janvier, une formation « écriture Web » de 4 jours s'est déroulée à Nancy pour 12 contributeurs réguliers du Grand-Est.

Les élus soulignent la confusion des genres et des tâches à propos des modules et notamment au niveau du montage.

Ils déplorent les initiatives qui manquent de transparence alors que des discussions sont en cours sur l'évolution des métiers.

---

## Point 8 : Gardiennage du site de Nancy

La société Procédo qui assure le gardiennage du site est en redressement judiciaire.  
La direction précise qu'elle est soumise aux règles de suivi du personnel. Si l'entreprise venait à être liquidée, le nouveau prestataire a l'obligation de reprise des salariés travaillant sur le site de Nancy.

---

## Point 9 : Eclairage loges maquillage

Une réflexion est en cours avec les maquilleuses et les éclairagistes devraient apporter leurs conseils avant de lancer un appel d'offre pour les travaux (en se basant sur le projet réalisé à Strasbourg).

---

## Point 10 : Projet de renouvellement de la régie et travaux

Un car régie provisoire est en cours d'équipement, livraison prévue fin mars à Nancy.  
Pendant 1 mois il sera câblé à notre entité actuelle.  
Plan de formation prévu fin avril  
La bascule est prévue sur un week-end fin avril. C'est Reims qui assurera la diffusion du JT pendant ce week-end-là.  
Il faudra 5 à 6 mois pour rééquiper la régie avant de rebasculer au mieux fin octobre au plus tard fin d'année.  
Des ateliers métiers sont prévus pour les vidéos, les scriptes et les chefs d'édition.  
Enfin, lors du dernier CSE du réseau France3, les élus ont pris connaissance du compte rendu de la commission « nouvelles technologies » consacrée à ce sujet  
[Pour en savoir plus, cliquez ICI](#)

---

## Point 11: Constitution du jury des unités compétences complémentaires, contenus multimédias

Les jury des unités compétences complémentaires, contenus multimédias ne sont toujours pas constitués.  
Pour rappel les monteurs devaient se porter candidat en septembre !!

---



## Point 12 : Couverture éditoriale Gilets jaunes

Les samedis de manifestations, la consigne : priorité à la sécurité, chaque journaliste doit apprécier la situation et se retirer s'il y a quelconque danger.

Grand débat National : un Dimanche en Politique est prévu en février

Une émission commune avec France Bleu est prévue le samedi 22 février.

---

## Point 13 : Le plan de formation pour la Lorraine

Un budget de 27 576 euros sera consacré à la formation en Lorraine.

La majeure partie sera consacrée à la remise à niveau concernant la sécurité aux bâtiments et aux personnes.

Dans le climat tendu des manifestations, des formations spécifiques pour les journalistes et quelques techniciens seront proposées (prise en charge au niveau central).

---

**Vos élus Laurent Monpiou, Catherine Reggianini**

**Prochaine réunion le 26 février à Nancy.**